

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN  
SEANCE DU 14 MAI 2012**

Le 14 Mai 2012, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 3 Mai 2012, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean PICHON, Maire.

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
14	12

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de Messieurs Jean-Yves LE BRUN et Ronan BARIOU, absents et excusés.

<b>Date de la convocation</b>
3 Mai 2012
<b>Date d'affichage</b>
3 Mai 2012

Secrétaire de séance :  
Madame Isabelle SERGENT a été nommée secrétaire de séance.

**4 – TRAVAUX SUR L'ÉGLISE**

Suite à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France concernant le maintien de la lucarne située sur le côté Nord de la couverture de l'église, Monsieur le Maire présente aux élus les devis de travaux, réactualisés, à réaliser sur l'église pour restaurer la toiture et un vitrail :

- Couverture : Entreprise DRÉAU Sylvestre de Quimper 11 948,00 € HT ;
- Vitrail de la baie N°5 : Entreprise LE BIHAN Antoine de Quimper 3 841,83 € HT.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Décide** la réalisation des travaux de réhabilitation de l'église Saint Budoc ;
- **Décide** de retenir, au vu des références et prestations pour des travaux similaires :
  - \* Pour la couverture : l'entreprise DRÉAU Sylvestre pour un montant de 11 948,00 € HT ;
  - \* Pour le vitrail de la baie N°5 : l'entreprise LE BIHAN Antoine pour un montant de 3 841,83 € HT.
- **Sollicite** des subventions de l'Etat (DRAC), du Conseil Régional, du Conseil Général et de tout autre organisme pour la réalisation de ces travaux ;

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 14 Mai 2012

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212900088-20120514-201214MAI04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/05/2012

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean PICHON.